



SCP CALVET-LEQUES, BAUDET, DESOUTTER, CALVET ET BAUDET

Notaires associés

12, rue Georges-Baudoux - Immeuble Portalis - BP 214
98845 Nouméa Cedex - Tél. : 27 42 16 - Fax : 27 75 80

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 23 septembre 2020, à 9 heures, en l'étude notariale

Au plus offrant et dernier enchérisseur par le ministère de Maître Charles CALVET, notaire associé de la SCP « Jacqueline CALVET-LEQUES, Dominique BAUDET, Olivier DESOUTTER, Charles CALVET et Muriel BAUDET », notaire associé à Nouméa, 12 rue Georges Baudoux,

De biens et droits immobiliers sis à NOUMEA (Nouvelle-Calédonie), Immeuble VEYRET, 1 et 3 rue Utrillo, Motor Pool, ci-après désignés.

D'un terrain nu sis au MONT-DORE (Nouvelle-Calédonie) ci-après désigné.

Il est fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'à la requête et diligence de La NOUVELLE-CALÉDONIE,

Il sera procédé par le ministère de Maître Charles CALVET, notaire associé à Nouméa, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur,

Aux charges et conditions et selon les modalités prévues dans le cahier des conditions de vente sur adjudication dressé en la forme authentique le 18 août 2020, des biens immobiliers ci-après désignés :

PREMIER LOT

DESIGNATION

Dans un ensemble immobilier situé à NOUMEA, Immeuble VEYRET, 1 et 3 rue Utrillo, édifié sur un terrain formant le lot 125 du lotissement Veyret, section Motor Pool, d'une superficie cadastrale de 15a 42ca, et figurant à l'inventaire cadastral sous le numéro 649533-2899, provenant de la réunion des lots 116 N B et 117 dudit lotissement, et les constructions y édifiées consistant en un bâtiment collectif, à usage d'habitation, en maçonnerie, couvert par dalle, élevé sur sept niveaux.

LES LOTS DE COPROPRIETE SUIVANTS :

Au niveau R+2

Lot numéro neuf (9) :

Un appartement de type F2 situé immédiatement à droite en sortant de l'ascenseur, divisé en : hall d'entrée, toilettes s'ouvrant sur le hall d'entrée, séjour-salle à manger, cuisine, une chambre avec salle de bains et dressing, balcon et terrasse. Et les 283 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Au niveau entresol

Lot numéro vingt-six (26) :

Un local à usage de cellier, s'ouvrant au fond à droite dans le couloir situé sur la droite du sas d'accès aux celliers, portant le n° 9 sur le plan de distribution des celliers.

Et les 38 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Au niveau rez-de-chaussée

Lot numéro trente-six (36) :

Un emplacement de parking non couvert, pour véhicule automobile, situé à gauche de l'entrée dans la zone des parkings, immédiatement avant le parking n° 1, portant le n° 2 sur le plan de distribution du rez-de-chaussée.

Et les 7 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

DEUXIÈME LOT

DESIGNATION

Dans un ensemble immobilier sis à NOUMEA, Immeuble VEYRET, 1 et 3 rue Utrillo, ci-dessus plus amplement désigné.

LES LOTS DE COPROPRIETE SUIVANTS :

Au niveau R+2

Lot numéro douze (12) :

Un appartement de type F5 situé au fond et à gauche du palier de distribution, divisé en : hall d'entrée, toilettes s'ouvrant sur le hall d'entrée, une chambre avec salle de bains, dégagement desservant trois autres chambres et une salle de bains, séjour-salle à manger, cuisine avec buanderie, terrasse et balcon.

Et les 711 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Au niveau entresol

Lot numéro vingt-neuf (29) :

Un local à usage de cellier, s'ouvrant à droite dans le couloir situé sur la droite du

sas d'accès aux celliers, immédiatement avant le cellier n° 11, portant le n° 12 sur le plan de distribution des celliers.

Et les 38 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Au niveau rez-de-chaussée

Lot numéro trente-sept (37) :

Un emplacement de parking couvert, pour véhicule automobile, situé à gauche de l'entrée dans la zone des parkings, immédiatement avant le parking n° 2, portant le n° 3 sur le plan de distribution du rez-de-chaussée.

Et les 14 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Lot numéro trente-huit (38) :

Un emplacement de parking couvert, pour véhicule automobile, situé le premier à gauche de l'entrée dans la zone des parkings, immédiatement avant le parking n° 3, portant le n° 4 sur le plan de distribution du rez-de-chaussée.

Et les 14 /10240 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

TROISIÈME LOT

DESIGNATION

Un terrain nu sis au MONT-DORE (NOUVELLE-CALÉDONIE), formant le lot n° 67 du lotissement Cornaille-Maurice, section Mission, d'une superficie cadastrale de 10a 10ca, et figurant à l'inventaire cadastral sous le numéro 655540-3857.

MISE A PRIX

Les mises à prix sont fixées comme suit :

• Celle du **PREMIER LOT**, composé de l'appartement F2, d'un cellier et d'un emplacement de parking non couvert, à **DIX-NEUF MILLIONS DE FRANCS CFP (19 000 000 FCFP)** et en cas de carence d'enchères la mise à prix sera portée immédiatement à **DIX-HUIT MILLIONS DE FRANCS CFP (18 000 000 F CFP)**.

• Celle du **DEUXIÈME LOT**, composé de l'appartement F5, d'un cellier, d'un emplacement de parking non couvert et d'un emplacement de parking couvert, à **QUARANTE-HUIT MILLIONS DE FRANCS CFP (48 000 000 FCFP)** et en cas de carence d'enchères la mise à prix sera portée immédiatement à **QUARANTE-SIX MILLIONS DE FRANCS CFP (46 000 000 F CFP)**.

• Celle du **TROISIÈME LOT**, composé d'un terrain nu, à **DOUZE MILLIONS DE FRANCS CFP (12 000 000 F CFP)** et en cas de carence d'enchères la mise à prix sera portée immédiatement à **ONZE MILLIONS DE FRANCS CFP (11 000 000 F CFP)**.

DATES DE VISITE : les mercredis 2, 9 et 16 septembre 2020 de 12 h à 14 h pour le **PREMIER LOT** et **DEUXIÈME LOT**, et librement accessible pour le **TROISIÈME LOT**.

ÉLECTION DE DOMICILE : domicile en l'Office Notarial sus-énoncé.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : tout candidat enchérisseur devra, avant la date des enchères, avoir consigné en l'étude du notaire, la somme suivante :

• Pour le **PREMIER LOT**, composé de l'appartement F2, d'un cellier et d'un emplacement de parking non couvert : **UN MILLION DE FRANCS CFP (1 000 000 FCFP)**,

• Pour le **DEUXIÈME LOT**, composé de l'appartement F5, d'un cellier, d'un emplacement de parking non couvert et d'un emplacement de parking couvert : **UN MILLION DE FRANCS CFP (1 000 000 F CFP)**,

• Pour le **TROISIÈME LOT**, composé d'un terrain nu : **CINQ CENT MILLE FRANCS CFP (500 000 F CFP)**,

RENSEIGNEMENTS : pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente et pour tous renseignements, s'adresser audit Office Notarial, à l'adresse ci-dessus mentionnée, ou par téléphone au 27 42 16 ou au service du Domaine par téléphone au 25 75 40.

Charles CALVET,
notaire associé.